



DESCRIPTIF SOMMAIRE BATIMENTS A & B

CARACTERISTIQUES GENERALES

L'immeuble sera conforme à la réglementation thermique 2020.

PLANCHERS

Dalles pleines en béton armé. Epaisseur, densité et répartition des ferraillages suivant étude de structure et accord du bureau de contrôle, avec isolation thermique réglementaire.

Les planchers des appartements recevront une isolation phonique suivant réglementation sous chape et carrelage.

Balcons et terrasses en dalle pleine en béton armé, épaisseur selon étude BA.

FAÇADES

Les façades seront réalisées en béton et seront revêtues d'un enduit teinté dans la masse, d'une peinture ou de bardage, rapporté ceci conformément aux dispositions du Permis de Construire.

ISOLATION

Isolation thermique par l'intérieur suivant étude thermique.

TOITURE

Toitures terrasses végétalisées ou en tuiles selon permis de construire.

PARTIES COMMUNES

HALL D'ENTREE ET PALIERS DE CIRCULATION DES COLLECTIFS

Carrelage en grès cérame selon choix de l'Architecte avec plinthes assorties. Murs avec enduit décoratif selon projet du Décorateur.

Faux-plafond, en plaque de plâtre acoustique avec peinture selon projet du Décorateur.

Eclairage par spots encastrés et/ou appliques murales et/ou suspente, conforme au projet d'architecte avec commande par détecteur de présence sur minuterie.

DIVERS

Les boîtes-aux-lettres se trouveront dans le hall d'entrée, l'ensemble s'intégrant dans le projet décoratif.

CAGE D'ESCALIER

Peinture anti-poussière sur le sol

Murs et plafonds en enduit projeté gouttelette type BAGAR ou équivalent.

Main courante en serrurerie peinte.



AMENAGEMENT DES PARTIES PRIVATIVES

PORTES D'ENTREE

Portes palières blindées de chez Malerba ou équivalent.

CLOISON

Cloisons de distribution intérieure des logements réalisées en cloisons sèches de type placpan d'épaisseur 50 mm y compris isolation, ou selon cas, en maçonnerie aggloméré avec enduit ou béton.

MENUISERIES EXTERIEURES

Fenêtres et portes fenêtres des appartements en aluminium et/ou PVC avec vantaux coulissants ou ouvrants à la française, coloris au choix de l'Architecte.

Double vitrage clair pour l'ensemble des menuiseries avec traitement acoustique complémentaire éventuel suivant nécessité réglementaire.

Fermeture des volets roulants par manœuvre électrique dans toutes les pièces avec commande centralisée.

MENUISERIES INTERIEURES

Portes intérieures alvéolaire isoplanes, de type Malerba finition Zen Fiber ou équivalent, ferrées sur huisseries métalliques, garniture aluminium sur rosace, condamnation des portes bains, douches et WC, finition peinte.

Portes de placards coulissantes ou pivotantes suivant largeur, de type Premio de chez Sogal ou équivalent avec façade finition mélaminée selon plan.

SOLS ET PLINTHES

Appartements : Sols, carreaux de grès cérame émaillé 60 x 60 cm, gamme PIETRA DI ORIGINE de chez Iris CERAMICA ou équivalent, Plinthes carrelage assorties.

Balcons, Terrasses : Dalles sur plots.
Teinte unique au choix de l'architecte.

REVETEMENT FAÏENCES

Salle de bains, douche : Faïence 20x60 cm, gamme Desire de chez Iris CERAMICA ou équivalent, sur toutes les faces, toute hauteur.

PEINTURE MURS ET PLAFONDS

Entrée, séjour dégagement et chambres : Les murs seront revêtus d'une peinture acrylique blanche.

WC, Salle de bains et douches : Les murs seront revêtus d'une peinture acrylique blanche (en complément de la faïence).

Plafonds : Peinture acrylique mat blanche.



SERRURERIE ET GARDE CORPS

Garde-corps métallique et verre selon permis de construire et choix de l'Architecte.

EQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE

Appareils sanitaires de couleur blanche, répartition selon plan :

- Baignoire acrylique D-code de chez DURAVIT 170x70 ou équivalent avec pare-bain.
- Bac à douche, dimensions selon plan de vente, modèle Design Connect de chez Ideal Standard ou équivalent avec pare-douche, modèle Contra de chez Jacob Delafon ou équivalent.
- Meuble vasque Bologna de chez Italbagno ou équivalent, un panneau miroir et une applique LED.
- WC suspendu modèle Tesi de chez Ideal standard ou équivalent.
- Lave-main Odéon Rive de chez Jacob Delafon ou équivalent.
- Robinetteries mitigeur de tous les équipements sanitaires de chez Grohe, gamme eurostyl cosmo et gamme G800, thermostatique pour mitigeur douche et baignoire, ou équivalent.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Installation électrique conforme aux normes en vigueur.

Terminaux de chez Legrand, série Céliane, blanc, ou équivalent.

Tableau de protection encastré avec portillon métallique.

Une PC étanche et un éclairage sur les terrasses et balcons.

Télédistribution (Radio TV) : depuis une antenne hertzienne en toiture, avec 1 prise RJ 45 dans séjour.

Téléphone :

- Suivant les normes avec 1 prise RJ 45 dans le séjour, 1 prise RJ45 dans la chambre principale et 1 prise RJ 45 dans la chambre secondaire. Local répartiteur général par bâtiment et entité de programme.
- La gaine services généraux sera équipée de la fibre. Cet équipement ira jusqu'au tableau d'abonné (y compris DTIO).

CHAUFFAGE- VENTILATION

Production chauffage, ECS et rafraichissement par système ALDES T-FLOW ou équivalent.

Sèche serviette dans salle de bain et salle d'eau ACOVA Cala ou équivalent.

PARKINGS PRIVATIFS

Parking en sous-sols livrés avec peinture de sol et peinture sur mur et plafond.

Système de vidéo-surveillance.

SECURITE

Les appartements seront équipés d'un vidéophone permettant la commande d'ouverture de l'accès à la résidence.



CONDITIONS PARTICULIERES

Les côtes de plans sont approximatives et pourront être modifiées pour les besoins de la construction ou autres.

Les marques, modèles et dimensions des appareils, matériaux et équipements sont donnés à titre indicatif, VINCI Immobilier, se réserve à tout moment, sur demande du Maître d'œuvre, le droit de remplacer par des équivalents, dans le cas de force majeure telle que défaillance des fournisseurs, cessation de fabrication, rupture de stock, impossibilité d'approvisionnement dans les délais compatibles avec l'avancement du chantier.

Les indications portées sur les plans de pré-commercialisation concernant l'emplacement et les dimensions des appareillages, tels que convecteurs, points lumineux, prises, appareils sanitaires, pourront être modifiés suivant les impératifs techniques.

Les retombées, soffites, faux-plafonds et canalisations n'y sont pas systématiquement figurés.

Toute modification du plan ou du descriptif par l'acquéreur devra préalablement être soumise pour approbation au Maître d'œuvre qui sera libre d'en refuser l'exécution, dans la mesure où elle apparaît incompatible avec la qualité des travaux, le planning d'exécution du chantier, les règlements en vigueur ou les droits des tiers. Les frais de dossier et honoraires d'études seront à la charge de l'acquéreur.

Aucune entreprise étrangère au chantier ne pourra pénétrer sur celui-ci avant l'achèvement de l'appartement et sa livraison.

Les teintes de peinture et de matériaux des parties communes, des façades, la décoration des parties communes en général, l'aménagement des abords et le choix des plantations seront déterminés par l'Architecte avec l'accord du Maître d'Ouvrage.

Les travaux faisant l'objet de la présente notice descriptive sommaire sont contrôlés par le Bureau de Contrôle APAVE SUDEUROPE.